

Envoi par courriel
smougeot@mrcdescollines.com

Québec, le 8 juillet 2008

Monsieur Stéphane Mougeot
Directeur du service de l'aménagement
et de l'environnement
MRC des Collines-de-l'Outaouais
216, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1J4

Objet : Projet de construction d'une ligne à 315 kV, la ligne Chénier-Outaouais

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet vous adresse la demande suivante :

Le projet serait-il conforme aux affectations et objectifs prévus au schéma d'aménagement en vigueur et serait-il compatible, s'il y a lieu, avec le projet de schéma d'aménagement et de développement révisé et le ou les règlements de contrôle intérimaire ?

Une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 18 juillet prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat de la commission